

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 15 décembre 2021

Nombre Membres

En exercice : **35**Présents :**17 Titulaires****2 Suppléants**Pouvoir :**2**Votants :**21 Pour****0 Contre****0 Abstentions**Date de la convocation :

28 Novembre 2021

**Délibération n°
2021.12.41****L'an deux mil vingt et un et le quinze décembre**

A 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol-sur-Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents : René BORY, Alain MARTIN, Philippe GESSEN, Éric PETIT, Jean-Paul LYONNET, Laurent CAPPY, Anne DEFOUR, Michel CONVERS, Patrick RIFFARD, Yves BRAYES, Bernard BARRY, Jean-Paul CELLE, Michel MONDON, Éric DUBOUCHET, Thierry BENEVENT, Alain FOURNIER, Jean-Paul AULAGNIER, Pierre LIOGIER, Evelyne BAYET.

Absent excusé : Guy JOLIVET, Éric GROS, Fabien BONNISSOL, Didier ROUCHOUSE, Pascal MEILLER, Anthony MOUNIER, Nathalie ARSAC-DELAIGUE.

Absents : Jean-Pierre MONCHER, Josiane GIRAUD, Thierry ASTIER, Christian BONNEFOY, Calogero GUINTA, Annie MANGIARACINA, Dominique FREYSSINET, Karine LARDON, Justine ROUX, Jérôme ROSIER, Pierre MOREL.

Création de postes - Emplois permanents – Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Président informe que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de créer le tableau des effectifs.

Afin de stabiliser l'effectif actuel du SYMPTTOM, il s'agit pour 2022, de créer 6 postes :

- 2 postes au grade de Technicien Territorial (en vue de deux nominations par voie de concours)
- 4 postes au grade d'Adjoint Technique : 4 postes d'Agent de déchetterie (pérennisation des contrats existants)
- 1 poste d'Ingénieur Territorial (en remplacement du poste d'Ingénieur en chef)

En effet, compte tenu de la réussite au concours de Technicien Territorial de la Responsable Technique et de la Gestionnaire Communication et Ressources Humaines, il convient de créer 2 postes permanents au grade de Technicien Territorial, à temps complet, dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux, filière technique.

Quant aux postes d'Adjoints Techniques, il s'agit là de se laisser la possibilité de pérenniser les emplois des contractuels actuels, en poste depuis plusieurs années, en créant 4 postes permanents au grade d'Adjoint Technique :

- 2 postes à temps complet,
- 2 postes à temps non complet,

dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, filière technique.

L'échelonnement indiciaire et la durée de carrière de ces emplois sont fixés conformément aux textes en vigueur. Ces agents pourront percevoir les indemnités prévues par le RIFSEEP, dont les conditions d'attribution sont précisées et ont été mises à jour par délibération n°2021.06.16 en date du 24 Juin 2021.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** le nouveau tableau des effectifs.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes les dispositions et à signer tous documents pour l'exécution des présentes créations d'emplois et d'inscrire les crédits correspondants au budgets du SYMPTTOM.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

S.Y.M.P.T.T.O.M
17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57

Le Président


Jean-Paul LYONNET

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL

EMPLOIS PERMANENTS							
FILIERE	FONCTION	CADRES D'EMPLOIS	CATEGORIE	GRADE	NOMBRES	TEMPS DE TRAVAIL	DELIBERATIONS
TECHNIQUE	DIRECTEUR (non pourvu)	Ingénieurs territoriaux	A	Ingénieur	1	35H00	2012.03.02
	RESPONSABLE TECHNIQUE (non pourvu)	Techniciens territoriaux	B	Technicien Territorial Principal	1	35H00	2014.10.20
	RESPONSABLE TECHNIQUE (non pourvu)	Techniciens territoriaux	B	Technicien Territorial	1	35H00	2021.12.41
	RESPONSABLE COMMUNICATION & RH (non pourvu)	Techniciens territoriaux	B	Technicien Territorial	1	35H00	2021.12.41
	CHARGÉE DE COMMUNICATION & RH (Pourvu)	Adjoints Techniques Territoriaux	C	Adjoint Technique Principal	1	35H00	2016.12.44
	RESPONSABLE TECHNIQUE (Pourvu)	Adjoints Techniques Territoriaux	C	Adjoint Technique	1	35H00	2020.10.24
	RESPONSABLE DES DECHETTERIES ET ISDND (non pourvu)	Agents de Maîtrise Territoriaux	C	Agent de Maîtrise	1	35H00	2012.11.03
	RESPONSABLE DE DECHETTERIE POLYVALENT (Pourvu)	Adjoints Techniques Territoriaux	C	Adjoint Technique Principal	1	35H00	2019.12.44
	RESPONSABLE DE DECHETTERIE POLYVALENT (Pourvu)	Adjoints Techniques Territoriaux	C	Adjoint Technique	1	35H00	2012.11.03
	RESPONSABLE DE DECHETTERIE POLYVALENT (Pourvu)	Adjoints Techniques Territoriaux	C	Adjoint Technique	1	35H00	2012.11.03
	AGENT DE DECHETTERIE (non pourvu)	Adjoints Techniques Territoriaux	C	Adjoint Technique Principal	1	35H00	2016.05.25
	AGENT DE DECHETTERIE OU D'ACCUEIL POLYVALENT A L'ISDND (non pourvu) - CDD sur embailement	Adjoints Techniques Territoriaux	C	Adjoint Technique	1	35H00	2012.11.03
	AGENT DE DECHETTERIE (non pourvu) - CDD sur emploi permanent	Adjoints Techniques Territoriaux	C	Adjoint Technique	2	28H00	2021.12.41
	AGENT DE DECHETTERIE (non pourvu) - CDD sur emploi permanent	Adjoints Techniques Territoriaux	C	Adjoint Technique	2	35H00	2021.12.41
	SECRETAIRES (non pourvu)	Rédacteur	B	Rédacteur	1	35H00	2014.02.03
	RESPONSABLE ADMINISTRATIVE ET MARCHES PUBLICS (Pourvu)	Adjoint Administratifs	C	Adjoint Administratif	1	35H00	2021.08.25

Contrats pour accroissement temporaire d'activité et/ou remplacement saisonnier (CDD)		
TYPE DE CONTRAT	NOMBRES	DELIBERATIONS
ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE	3	2021.12.42
ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE	7	2021.12.42

S.Y.M.P.T.T.O.M
 BP 20029
 17, Rue du Général de Chabrol
 43120 MONISTROL SUR LOIRE
 Tél : 04 71 75 57 57

Le Président,

Jean-Paul LYONNET